Image not found or type unknown

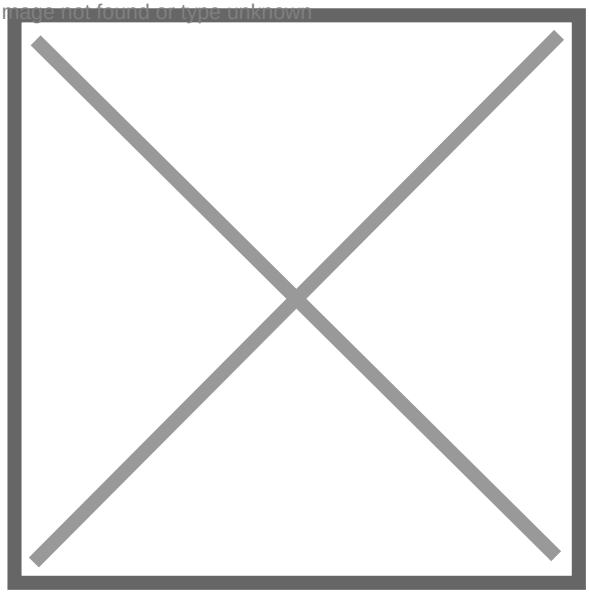

Vente d'un appartement en procès

Par **Maxence**, le **06/04/2009** à **15:03**

Bonjour,
Je suis en train d'acheter un bien immobilier et le vendeur m'a caché que le bien est en procès : des copropriétaires l'accusent de s'être arrogé des parties communes.
Le compromis de vente a été signé.
Que risqué-je ?
Que puis-je faire ?
Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés